

07.09.2017 - 10:00 Uhr

Addiction Suisse Alcool et grossesse: sensibiliser les futures mères, mais aussi leur entourage



En Suisse, un enfant sur cent présente des séquelles liées à la consommation d'alcool durant la grossesse. Le 9 septembre, la Journée mondiale de prévention du syndrome d'alcoolisation foetale est l'occasion d'une campagne de sensibilisation. Addiction Suisse propose notamment de la documentation à l'intention des futures mères et de leur entourage.

L'alcool présente un risque pour la santé des femmes enceintes et des enfants à naître. La gravité des conséquences sur l'enfant dépendent du stade de la grossesse, de la durée de consommation et de la quantité absorbée. Il n'existe pas de limite quantitative claire d'une consommation d'alcool sans risque pour l'enfant à naître. Les séquelles peuvent être considérables pour les nouveau-nés. Beaucoup de femmes ne boivent pas d'alcool durant leur grossesse. Mais pour certaines, il est difficile d'y renoncer. Leur partenaire ou leurs proches jouent alors un rôle important en vue de préserver la santé de la mère et de l'enfant. Ainsi, ils peuvent montrer l'exemple ou encourager la future mère à consulter un service spécialisé et l'y accompagner si besoin est.

Troubles liés à l'alcoolisation foetale

L'ensemble des troubles liés à la consommation d'alcool durant la grossesse sont résumés par le sigle FASD (Fetal Alcohol Spectrum Disorder - troubles du spectre de l'alcoolisation foetale). Les difficultés de mémorisation et d'apprentissage, les troubles du langage, l'hyperactivité et l'impulsivité sont fréquents lors d'une alcoolisation foetale. Elle constitue par ailleurs la première cause de handicap mental non génétique. Dans le cas du SAF (syndrome d'alcoolisation foetale), l'atteinte la plus grave mais plus rare, on observe des retards de croissance, des malformations physiques et des dysfonctionnements du système nerveux central. Ces enfants ont besoin de soutien leur vie durant.

L'enfant boit aussi

L'alcool passe directement dans le sang de l'enfant par l'intermédiaire du placenta. Or il est possible de prévenir les effets nocifs sur l'enfant pendant la grossesse.

Pour éviter que l'embryon ne soit exposé à l'alcool au début de la grossesse, les spécialistes conseillent aux femmes désireuses d'avoir un enfant de consommer peu d'alcool et de ne pas en boire tous les jours. La consommation de grandes quantités est à proscrire. De plus, l'alcool a un effet négatif sur la fertilité féminine et masculine.

Pendant la grossesse, il est conseillé de renoncer à la consommation d'alcool par mesure de précaution. Il est important de demander de l'aide en cas de difficultés.

Durant l'allaitement conseillé par les spécialistes, les femmes devraient également se montrer prudentes et éviter, si possible, de boire de l'alcool. Car celui-ci passe dans le lait maternel et réduit la quantité produite.

En cas de difficultés et de questions sur leur consommation d'alcool, les femmes enceintes ne doivent pas hésiter à demander des conseils à leur médecin ou à leur gynécologue.

La «Journée mondiale de prévention du syndrome d'alcoolisation foetale» a lieu tous les ans dans de nombreux pays le 9 septembre et ce, depuis 1999. Ce jour-là, l'attention de la société est particulièrement attirée sur les difficultés des enfants concernés et de leurs familles. C'est par ailleurs l'occasion de sensibiliser aux risques de la consommation d'alcool pendant la grossesse.

Les brochures d'Addiction Suisse:

- Dans la série «Focus»: Alcool et grossesse <http://tiny.cc/oeckny>
- Dépliant Grossesse et alcool: ce qu'il faut savoir.
<http://tiny.cc/bfckny> Elle existe en plusieurs langues.

Addiction Suisse est un centre de compétences national dans le domaine des addictions. Elle est active dans la recherche, conçoit des projets de prévention et s'engage pour une politique de santé. Le but est de prévenir ou d'atténuer les problèmes issus de la consommation d'alcool et d'autres substances psychoactives ou liés aux jeux de hasard et à l'usage de l'internet. Plus de 200 000 personnes soutiennent notre ONG.

Plus d'informations sur notre site internet www.addictionsuisse.ch

Vous trouverez le présent communiqué de presse sur: www.addictionsuisse.ch/fr/actualites/communiques-de-presse

Vous pouvez également nous suivre sur Twitter: <https://twitter.com/AddictionSuisse>

Contact:

Corine Kibora
Porte-parole
ckibora@addictionsuisse.ch
Tél.: 021 321 29 75



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000980/100806519> abgerufen werden.